



Strasbourg, le 20 novembre 2013

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Tous en mouvement : santé, bien être et entretien de soi !

Projet pour une impulsion académique dans les collèges

Rectorat

POLE PEDAGOGIQUE

INSPECTION

PEDAGOGIQUE

REGIONALE

Affaire suivie par

D. Pauthier IA-IPR EPS

Téléphone

03 88 23 38 59/71/3525

Fax

03 88 23 39 63

Mél.

Ce.ipr

@ac-strasbourg.fr

Référence :

1314/DP/Courrier COUR005

Tous en mouvement : santé,
bien être et entretien de soi

Adresse des bureaux

27 boulevard Poincaré

67000 Strasbourg

Adresse postale

6 rue de la Toussaint

67975 Strasbourg cedex 9

Fiche technique d'aide à la conception et à la mise en oeuvre

Dans le prolongement des attentes figurant au projet d'académie et pour y donner suite, le projet « tous en mouvement... » est conçu pour aider les équipes de collège à concevoir et mettre œuvre des projets interdisciplinaires et inter-catégoriels au cœur des enseignements, de la classe et des apprentissages.

Parce qu'il est de nature pédagogique et qu'il s'enracine dans les programmes disciplinaires, le projet « tous en mouvement... » est particulièrement soutenu par toutes les inspections pédagogiques régionales, toutes disciplines confondues, qui, chacune pour ce qui la concerne, a conçu une « fiche de contributions disciplinaires à des actions sur le thème de la santé ».

Après avoir exposé certains éléments de contexte et principes d'action académique nous présenterons les principes d'action à l'échelle de l'établissement et les principales ressources mobilisables.

Eléments de contexte et principes d'action académique

Eléments de contexte

Objectif :

Concevoir un projet académique afin d'impulser des actions interdisciplinaires et inter-catégorielles pour une promotion de la santé dans les collèges de l'Académie.

N.B. 1 : le sujet est pris en charge dans les collèges du Bas-Rhin par le dispositif « collégiades » mais il convient

- de ne pas se couper des collégiades dans les années où elles existent

- et d'agir de manière classique dans le Bas-Rhin dans les années où les collégiades n'existent pas

N.B. 2 : un autre projet EPS, PSE et santé est en cours dans les LP de l'Académie

Références institutionnelles :

Extrait du projet d'académie :

Objectif 1 : « Nourrir l'ambition scolaire par la mise en œuvre d'actions dynamiques et innovantes »

Axe de progrès 1.3 : « Assurer dans les écoles et les établissements la qualité de vie et les conditions de travail favorables à la réussite de tous et de chacun »

Extrait du « diagnostic » : « ... c'est aussi pour toute la communauté éducative un lieu où il convient de promouvoir la santé et le bien être comme facteurs de réussite. S'agissant des indicateurs de santé certains chiffres académiques sont préoccupants : surpoids...conduites sédentaires »

Actions retenues :



Promouvoir la santé et l'activité physique dans les établissements et écoles de l'académie en renforçant :

- la politique de santé, développer l'éducation à la nutrition, prévenir la souffrance psychique par un repérage précoce, prévenir les comportements à risque (*toujours autour de l'alimentation et des conduites sédentaires*)... »
- la pratique physique, en complément de l'enseignement obligatoire de l'EPS qui poursuit les objectifs de santé et prépare les élèves à la gestion de leur vie physique future, mettre en œuvre le plan académique de développement du sport scolaire et proposer une offre attractive et adaptée d'activités au sein des associations sportives.

Indicateurs de performance :

- Nombre d'actions collectives d'éducation à la santé concernant la prévention du surpoids et de l'obésité (action combinant nutrition et activité physique) cf PNNS 3...
- Taux de licenciés UNSS dans les collèges et plus particulièrement, dans les établissements de l'éducation prioritaire, % de filles licenciées

Circulaire nationale n° 2011-216 du 2-12-2011, Politique éducative de santé dans les territoires académiques

Contexte institutionnel :

Il s'agit principalement, grâce à l'action coordonnée des IA-IPR et des cadres académiques responsables des services de santé, d'impulser des actions **au cœur de la classe** et des pratiques pédagogiques des enseignants en partenariat avec les personnels locaux de santé. Pour autant, les actions périphériques à la classe qui concernent une partie des élèves seulement doivent être poursuivies.

Groupe académique de pilotage :

Un groupe académique piloté Monsieur Daniel Pauthier, IA-IPR en EPS conduit la réflexion. Il est composé comme suit : Madame Joëlle Pugin IA-IPR en SVT, Madame Pascale Legrand médecin conseiller du recteur, Monsieur Daniel Gering, Infirmier conseiller du Recteur, Madame Florianne Grappe, responsable départementale du service infirmier, conseiller auprès du DASEN Haut-Rhin, Madame Catherine Schubnel, directrice du service départemental de l'UNSS du Haut-Rhin, Monsieur Antonio Balzano, principal du collège Molière.

Principes d'action à l'échelle académique

Thématique de l'action

Le thème de l'action est : **tous en mouvement, santé, bien-être et entretien de soi** avec une attention particulière portée à la problématique du surpoids et de l'obésité

Principes d'action :

Le projet académique « Tous en mouvement, santé, bien-être et entretien de soi » a été conçu dans le respect de certains principes :

- concevoir un cadre d'action pour les collèges qui présente les caractéristiques suivantes :
 - o il doit être suffisamment précis pour aider et soutenir les CE et leurs équipes
 - o il doit être suffisamment souple pour laisser une place (une respiration) aux adaptations locales
 - o il doit être adapté à l'état local d'avancement de la réflexion, de l'action et du partenariat sur le sujet de la santé.
- concevoir un projet qui s'inscrive dans la durée (celle du projet d'académie, du cursus collège)
- concevoir une stratégie de pénétration des collèges simple et facile à mettre en œuvre
- agir collectivement à l'interdisciplinaire et à l'intercatégoriel
- favoriser, accompagner au plan pédagogique la pratique obligatoire en EPS des élèves en surcharge pondérale. Il s'agira ici d'attirer l'attention des enseignants d'EPS sur ce

sujet et de les inciter à adopter une posture adaptée empreinte d'attention discrète et d'empathie.

Les outils académiques

Des fiches de contributions disciplinaires à des actions sur le thème de la santé ont été conçues par les inspections pédagogiques régionales. En EPS, les fiches ressources nationales ont été revisitées pour identifier les points de convergence entre éducation physique et sportive et éducation physique à la santé.

Le projet « Tous en mouvement.. » et le projet Comportement Alimentaire des Adolescents, le Pari de la Santé (CAAPS 2)

Le projet « tous en mouvement... » complète le projet CAAPS 2 dont il partage les objectifs notamment ceux de la lutte contre l'obésité et la surcharge pondérale.

En réalité donc, les deux projets se complètent. Le projet « Tous en mouvement... » se caractérise principalement par le fait que l'entrée dans la réflexion est d'abord pédagogique. Les IA-IPR et les enseignants, aidés et soutenus par les personnels de santé, prennent collectivement l'initiative et développent des actions au cœur de la classe et des apprentissages en saisissant les opportunités offertes par la mise en œuvre des programmes. C'est là que réside l'originalité du projet « Tous en mouvement ... »

Nous espérons que grâce au projet « Tous en mouvement... » adviennent, à terme, dans les collèges des synergies et des habitudes inter catégorielles systématiques et spontanées.

Principes d'action à l'échelle de l'établissement

La modalité d'action retenue consiste à agir collectivement en direction de la totalité d'une classe d'âge en articulant plusieurs éléments.

Principes d'action à l'échelle de l'établissement : agir collectivement en direction de la totalité d'une classe d'âge

Cette modalité est à privilégier car elle permet d'agir notamment en direction des élèves qui en ont le plus besoin (surcharge pondérale, obésité, sédentarité...). Selon l'état d'avancement de la réflexion, de l'action et du partenariat au sein de l'établissement sur le sujet de la santé, l'ambition peut varier

- si le terrain est vierge, il est possible de promouvoir un partenariat interne au collège ciblé sur les classes de 6^{ème} par un décroisement disciplinaire et catégoriel (décroiser à l'interne dans le second degré)
- si une dynamique existe il est possible d'ouvrir les actions vers l'inter-degrés et vers un nombre de disciplines impliquées accru (décroiser à l'externe au niveau des premier et second degré)

Dans tous les cas, il convient d'agir collectivement à l'interdisciplinaire et à l'inter-catégoriel voire à l'inter-degrés.

Il convient d'articuler plusieurs éléments

o le public visé (pour qui ?)

Nous proposons des priorités classées selon un ordre croissant et selon le degré souhaité d'implication des équipes dans le projet

Priorité 1 : les élèves de 6^{ème} et les élèves de SEGPA, ULIS et CLA pour les raisons suivantes

- les infirmières rencontrent ces élèves systématiquement
- les élèves de 6^{ème} sont plus réceptifs
- le pas vers l'inter-degrés est plus facile (liaison école-collège)
- les stratégies de continuités des classes de 6^{ème} vers les classes 5^{ème} sont plus logiques et plus aisées que celles qui, à l'inverse, s'inscriraient dans une logique qui irait de la 5^{ème} vers la 6^{ème}

Priorité 2 : les élèves du 1^{er} degré et de 5^{ème}

- Dans le cadre de la liaison école –collège, il est souhaitable d'associer les écoles
- N.B. : les projets nationaux sont appelés à se centrer sur le 1^{er} degré
- L'élargissement aux classes de 5^{ème} ouvre le projet vers le cursus collège

Priorité 3 : les élèves sur la totalité des cursus 1^{er} degré et second degré collège

Les cibles principales demeurent **l'obésité et le surpoids** qui ne peuvent être désignés comme tels pour échapper aux redoutables effets de stigmatisation mais qui doivent faire l'objet d'une attention inter-catégorielle et individualisée (infirmier) soutenue.

o les acteurs, les catégories professionnelles (qui ?)

L'ensemble des acteurs doit se constituer en équipe autour d'un projet défini en commun

- équipe de direction
- personnel de santé (infirmiers, médecin)
- enseignants en actions pluridisciplinaires concertées

Les échanges entre les IA-IPR, toutes disciplines confondues, révèlent l'intérêt d'une ouverture large à l'ensemble des disciplines. (cf les « fiches disciplinaires » qui recensent, discipline par discipline, les modalités des contributions disciplinaires.)

Il convient en conséquence :

- de favoriser des entrées disciplinaires multiples

- de chercher à répondre aux questions suivantes :
 - comment « utiliser les programmes scolaires » pour mobiliser les élèves autour de cette thématique tout au long du cursus ?
 - comment mobiliser de manière coordonnée les personnels (enseignants, de santé et d'éducation) affectés dans l'établissement pour améliorer l'impact à long terme ?

Chaque acteur agit à la mesure de ses contraintes, de son talent et des possibilités offertes par son contexte professionnel

○ **le lieu (où ?, à partir de quelle opportunité ?)**

- Pendant les cours inscrits à l'emploi du temps
Toutes les disciplines peuvent être concernées et plus particulièrement l'EPS et les SVT
- En dehors des cours inscrits à l'emploi du temps
Agir hors cours, lors d'actions qui rassemblent la totalité d'une classe d'âge. Il s'agit, par exemple, de projets qui concernent la totalité des élèves tels que les classes transplantées, les voyages ou les sorties scolaires qui intègrent un projet santé. Ces actions mobilisent, en effet un public captif, représentant la totalité d'une classe d'âge - dont les élèves en surpoids - 24 h / 24. Elles peuvent intégrer à la fois les thèmes de l'alimentation et de l'activité physique. Ces événements sont le plus souvent orientés vers la problématique de l'environnement durable qui peut être complétée par celle de la santé (action nutrition)
Les olympiades CM2-6^{ème} offrent également une possibilité de traiter le sujet

• **Le temps (quand ?)**

L'instauration d'agenda annuel ou/et hebdomadaire pour la transmission coordonnée de contenus disciplinaires et inter-catégoriels (cf fiches de contribution disciplinaire)

Il s'agit d'identifier en commun les moments, les périodes favorables

La détermination d'un agenda en commun (inter-catégoriel et interdisciplinaires) est cruciale pour donner du sens, aux yeux de l'élève aux actions des différents acteurs qui aborderont respectivement le sujet avec leur regard propre et spécifique. S'il est bien pensé, le calendrier de mise en œuvre du projet donne du sens pour l'élève à l'ensemble des actions disciplinaires et/ou catégorielles.

Selon les choix des équipes, les actions peuvent être :

- massées c'est-à-dire rassemblées sur une période déterminée (semaine, mois)
- ou filées c'est-à-dire réparties harmonieusement et rationnellement sur une période (trimestre, année, cursus collège...)

• **Les contenus (quoi ?)**

Il convient de jeter les bases d'un discours (quoi dire) cohérent et harmonisé que tous les acteurs s'approprient et qui doit devenir récurrent sur l'ensemble du cursus collège de la 6^{ème} à la 3^{ème} pour ancrer le message et les habitus dans les esprits et les pratiques.

Il convient d'agir en inter-disciplinarité pendant les cours :

- Dans chacun des programmes disciplinaires, repérer les points d'accroche et créer un document de synthèse qui illustre de manière concrète et opérationnelle les regards croisés sur un même sujet. Des sujets identiques sont parfois traités par deux enseignants en parallèle et il convient pour l'élève d'établir clairement les liens entre ces sujets.
- Concevoir un calendrier annuel en traitant certains contenus de disciplines différentes au même moment, dans une même période

Il est de plus possible de jeter un regard critique sur :

- les informations médiatiques ou publicitaires
- les étiquettes des produits de consommation
- la stratégie commerciale de présentation des produits sur les étals, dans les rayons

- les présentations publicitaires (tailles des polices...)

- **La démarche (comment ?)**

- La posture pédagogique

Il convient de réfléchir à la manière (comment le dire) de transmettre ce message. Il est impératif de ne pas stigmatiser les élèves atteints de surcharge pondérale, d'obésité ou d'insuffisance pondérale. Il faut éviter les discours moralisateurs quels qu'ils soient.

Il convient par ailleurs de différencier l'approche selon les classes d'âge (par exemple deux approches différentes l'une adaptée aux élèves de 6^e et 5^e, l'autre à ceux de 4^e et 3^e).

Dans un contexte collectif d'enseignement, les cas particuliers et individuels ne peuvent être évoqués. Ils sont pris en charge, individuellement, dans le contexte confidentiel de la relation avec les personnels de santé.

- Les leviers d'action à activer en direction des élèves :

- Etre informé
Décrypter la publicité... être conscient de ses habitudes alimentaires
- Connaître
Apprendre lors de l'enseignement en cours, acquérir des connaissances sur le sujet
- Expérimenter
Vivre en acte des expériences physiques sur la dépense énergétique (randonnées...associé à des connaissances), visites de fermes auberge, tests physiques, analyse des apports d'un repas « Mac Do », faire des goûters, des petits déjeuners préparés et dégustés par les élèves assortis d'analyse, composer un repas type pique-nique à emporter lors des sorties)
- Jouer
Proposer aux élèves des manifestations suscitant une émulation saine et dosée adossées à des enjeux motivants
- Noter, transcrire
Dans un cahier individuel dédié : cahier de suivi (ex : cahier fourchette / basket collègue Schikelé)
Valider des compétences au LPC
- Mobiliser les parents
Fête des cultures

Points de vigilance à l'échelle de l'établissement :

Toutes les classes doivent, dans la mesure du possible, être pleinement intégrées au projet.

Eviter les actions isolées (une seule discipline, un seul enseignant ...) ou ponctuelles.

Le projet constitue une action parmi d'autres au sein du CESC.

Les acteurs qui mettent en œuvre le projet ne sont pas nécessairement désignés pour autant comme pilote ou acteurs principaux du CESC.

Les partenaires à l'externe :

Il convient de ne pas externaliser la mise en œuvre mais de renforcer les partenariats internes : inter-catégoriels et interdisciplinaires

Les ressources principales :

Les fiches de contributions disciplinaires à des actions sur le thème de la santé

- Conçue par les IA-IPR ou sous leur responsabilité, il en existe une par discipline.
- Elles proposent une lecture des programmes disciplinaires centrée sur la contribution disciplinaire possible à des actions sur le thème de la santé

- Elles sont destinées aux enseignants de la discipline.
- Il s'agit d'un recensement des possibles par discipline -et par niveau lorsque cela est pertinent pour la discipline considérée - sur le cursus collège.

Le cas particulier de l'EPS

Des fiches ressource pour l'EPS ont été conçues sur le modèle des fiches ressources nationales mais en y intégrant la problématique de la santé.

Il s'agit, pour chaque niveau de compétences attendues, au cœur des contenus d'enseignement, d'identifier, selon des axes définis, les points de convergence entre l'éducation physique et sportive et une éducation à la santé.

Accès à l'ensemble des ressources :

<http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/tousenmouvement/>